

## Rapport du maire sur les faits saillants

Conformément au Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2017 ainsi que le rapport du vérificateur externe. Les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 peuvent être consultés aux heures d'ouverture du bureau municipal et le rapport présenté à cette séance ordinaire du conseil municipal sera disponible sur notre site Internet à [www.lac-frontiere.ca](http://www.lac-frontiere.ca) sous l'onglet La Municipalité / Rapport annuel.

### Rapport financier 2017

Les états financiers au 31 décembre 2017 nous indiquent des revenus de fonctionnement de 513 427 \$ et les différentes charges de la Municipalité (dépenses) ont totalisé 512 746 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2017 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 37 279 \$.

### Rapport du vérificateur externe

Les états financiers 2017 de la municipalité ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés S.E.N.C.R.L et ont été déposés officiellement par le directrice générale et secrétaire-trésorière pour adoption par les membres du Conseil municipal lors de la séance ordinaire du mardi 3 avril 2018. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport financier, les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Lac-Frontière au 31 décembre 2017.

### Les réalisations en 2017

Pour l'année 2017, les principales réalisations ont été :

- L'Installation des compteurs électriques au Camping municipal
- L'achat d'équipement et de matériel pour l'Ôtel (une subvention du Pacte rural a été obtenue)
- L'ajout d'une virée à l'extrémité de la Rue du Lac Sud
- L'asphaltage de l'entrée du bureau municipal
- Le plan et la mise en place du Projet de Réaménagement du Parc municipal et plusieurs demandes de subvention ont été préparées à cet effet
- L'asphaltage et réparation du Rang Laverdière et de la Route du Lac
- Rénovation du bureau d'accueil du camping dont le remplacement de 2 fenêtres et le revêtement extérieur
- Réparation des fuites du réseau d'aqueduc

Pendant l'année 2017, la Municipalité a également déposé sa programmation à la TECQ qui consiste à l'inspection télévisuelle des conduites d'eaux usées, l'amélioration de l'usine d'eau et du réseau d'aqueduc, la réfection du stationnement de l'Église, le réaménagement du bureau municipal au rez-de-chaussée de l'édifice municipal, etc. Une partie des travaux du programme de la TECQ se réaliseront en 2018 et l'autre partie en 2019.

### Projet en développement

Un très beau projet a été développé en 2017 pour le Réaménagement du Parc municipal au cœur du village qui consiste en la mise à niveau du terrain, l'aménagement de sentiers, la plantation d'arbustes et de fleurs, la rénovation du Chalet des loisirs et l'ajout d'une toilette pour personnes à mobilité réduite, etc. Plusieurs demandes de subvention ont été déposées à cet effet dont : Fonds pour l'accessibilité, PIQM-MADA, Nouveaux Horizons, Pacte rural, etc.

### **Traitement des élus**

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.

La rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2017, était la suivante :  
Le maire recevait un montant de 3 508,32 \$ la rémunération de la conseillère et des conseillers était fixée à 1 168,68 \$. De plus, une allocation de dépenses était allouée au maire au montant de 1 754.16 \$ et une allocation de dépenses était allouée à la conseillère et aux conseillers au montant de 584,52 \$.

### **Conclusion**

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2017, reflète la situation financière de la municipalité. Selon le rapport de la firme comptable plusieurs points se sont améliorés. Les finances de la Municipalité se portent bien et les élus ainsi que l'administration municipale poursuivent leur objectif pour offrir aux citoyens et aux citoyennes une qualité de vie et un centenaire mémorable en 2019.

Alain Robert  
Maire